

Contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution

entre

SIX Exfeed AG
Selnaustrasse 30
8001 Zurich
(ci-après «SIX Exfeed»)

et

(ci-après la «partie contractante»)

1 Objet

Le contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution et les dispositions CONNEXOR® Distribution définissent les conditions d'utilisation des prestations fournies dans le cadre de CONNEXOR® Distribution.

CONNEXOR® Distribution permet la saisie, la validation et la transmission standardisée de données relatives à divers instruments financiers sur un mode efficient. A l'aide d'instructions spécifiques accompagnant la transmission des données, ces dernières sont acheminées vers les destinataires souhaités. Sur instructions spécifiques de la partie contractante, il est en outre possible de recourir à des prestations complémentaires qui ne sont pas directement proposées par SIX Exfeed (ouverture de valeur chez SIX SIS SA, par exemple).

A la demande de l'émetteur, des données de référence peuvent, via l'interface centralisée de CONNEXOR® Distribution, être mises à la disposition de vendeurs de données opérant aux niveaux national et international, de CSD (Central Securities Depositories), de places boursières et d'une multitude de sous-vendeurs.

Ne font pas l'objet du présent contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution, les requêtes d'admission provisoire de titres au négoce au sens du Règlement de cotation et des dispositions complémentaires édictées par SIX Exchange Regulation; ces requêtes doivent être transmises à SIX Swiss Exchange SA conformément au contrat d'utilisation CONNEXOR® Listing.

2 Contact

L'interlocuteur suivant est à la disposition de SIX Exfeed pour ce qui se rapporte à cette prestation:

Prénom/nom	
Service	
Téléphone (ligne directe)	
Fax (direct)	
E-mail	

3 Utilisateur

Pour utiliser la prestation CONNEXOR® Distribution, la partie contractante est tenue de fournir à SIX Exfeed une procuration désignant au minimum un utilisateur de niveau d'autorisation 4 (Annexe 1 «Procuration pour l'activation d'un compte utilisateur pour la prestation CONNEXOR® Distribution»). Il incombe à cet utilisateur de saisir et de gérer tous les utilisateurs supplémentaires.

4 Transmission par des tiers autorisés

La partie contractante autorise un ou plusieurs tiers à effectuer pour son compte la saisie, la validation et la transmission d'informations.

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer les noms et coordonnées du/des tiers autorisé(s) à l'Annexe 2 «Tiers autorisés». La partie contractante s'engage à communiquer à SSE toute modification en la matière en lui faisant parvenir une nouvelle version de l'Annexe 2 «Tiers autorisés». La version en vigueur de l'Annexe 2 «Tiers autorisés» engage les deux parties.

5 Portée des informations transmises

Les informations peuvent être transmises sous forme de fichiers et de documents.

Un fichier est une information exploitable par un ordinateur de configuration classique (fichiers XML, TXT ou CSV, par exemple), alors que le contenu informatif d'un document ne peut être ni exploité ni traité par un ordinateur de configuration classique (formats Word ou PDF par exemple).

La portée du fichier transmis par la partie contractante est définie par la dernière version en date de l'Internet Based Terms Batch-Upload File Specification publiée sur le site Internet www.connexor.ch. D'éventuelles restrictions de vente frappant un instrument financier peuvent, dans la mesure des moyens techniques, être reproduites dans le fichier.

La partie contractante accepte que SIX Exfeed enregistre et traite électroniquement toutes les données mises à sa disposition dans le cadre de la prestation CONNEXOR® Distribution.

6 Transfert et utilisation à des fins commerciales des informations transmises

SIX Exfeed est autorisée à céder à des tiers des informations saisies dans et transmises à CONNEXOR. En la matière toutefois, la partie contractante peut faire usage des possibilités de restrictions (libre choix du cercle immédiat des destinataires) techniquement prévues pour les instruments financiers non cotés en bourse et les documents (cf. Chiffre 5 du présent contrat).

Par tiers, on entend en particulier des prestataires de services du domaine de la diffusion d'informations, de la gestion des données de base (vendeurs et sous-vendeurs) et/ou du traitement (Central Security Depositories), ainsi que des places boursières et de négoce, des organisations et autorités étatiques assumant des fonctions importantes dans le cadre du processus d'émission et de la gestion des données de base d'instruments financiers, des banques et d'autres entreprises opérant dans le secteur financier.

SIX Exfeed transfère toutes les informations transmises dans le cadre de CONNEXOR® Distribution sans les modifier, pour autant qu'aucune adaptation ni aucun complément ne s'impose afin de garantir la compatibilité avec de nouvelles versions de l'interface de données ou pour d'autres motifs techniques.

En cas de transfert, SIX Exfeed veillera à anonymiser les informations afin d'empêcher l'identification de la partie contractante en tant qu'auteur desdites informations. Lors du transfert des informations à des distributeurs, toute responsabilité du fournisseur/de l'auteur des informations fournies est exclue conformément à la version en vigueur du Data Distribution Agreement conclu entre SIX Exfeed et les distributeurs.

La partie contractante accepte un tel transfert d'informations au sens de la Loi sur la protection des données.

SIX Exfeed peut ordonner la suspension temporaire ou pour une durée illimitée du transfert des informations mises à disposition par la partie contractante si elle acquiert la conviction que leur transfert nuirait aux conditions régulières de marché et/ou compromettrait sensiblement l'activité d'émission et de market making.

Les éventuels droits de tiers demeurent réservés.

SIX Exfeed est libre d'utiliser l'ensemble des informations transmises à des fins commerciales et se réserve le droit de céder cette possibilité, en partie ou en intégralité, à des sociétés contrôlées directement ou indirectement par SIX Group SA. La partie contractante accepte cette utilisation à des fins commerciales et la diffusion des informations au sens du présent contrat.

7 Droit d'utilisation afférent au modèle de données

SSE accorde à la partie contractante un droit d'utilisation gratuit, non exclusif et intransmissible sur le modèle de données CONNEXOR® Distribution. A cette fin, la partie contractante reçoit des informations sur le modèle de données, ainsi que des spécifications techniques. Celles-ci comprennent notamment les documents suivants:

- Whitebook (description du modèle de données input)
- normes de construction (règles de validation par type de produits)
- ERD (Entity Relationship Diagram)

Le droit d'utilisation s'applique à la partie contractante et s'étend à toutes les sociétés du groupe de cette dernière (société-mère et toutes les sociétés du groupe placées sous son contrôle et dont la société-mère détient directement ou indirectement plus de 50% des actions et des droits de vote). A cet égard, la partie contractante répond non seulement de ses actes mais également de ceux des sociétés du groupe.

Le droit d'utilisation est limité à l'utilisation de CONNEXOR® Distribution et à d'éventuelles possibilités d'utilisation complémentaires qui n'entrent pas en concurrence directe ou indirecte avec les prestations CONNEXOR.

8 Frais

La saisie, la validation et la transmission d'informations via CONNEXOR® Distribution sont gratuites.

La partie contractante peut obtenir gratuitement, auprès de SIX Exfeed, de propres informations ayant été transmises à CONNEXOR.

Les coûts liés à l'établissement de la connexion avec CONNEXOR sont supportés par la partie contractante.

9 Résiliation

La partie contractante, de même que SIX Exfeed peut résilier la prestation CONNEXOR® Distribution (contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution et ses annexes, et dispositions CONNEXOR® Distribution) par lettre recommandée moyennant un préavis de 30 jours à la fin d'un mois civil. En cas de modification des dispositions CONNEXOR® Distribution conformément au chiffre 12 desdites dispositions, ci-après, la résiliation peut intervenir dix jours au plus tard avant l'entrée en vigueur de la version révisée, et prend effet le jour de l'entrée en vigueur de la modification.

10 Responsabilité

La partie contractante accepte d'assumer le risque inhérent au transfert des informations entre elle et CONNEXOR, et inversement. Aucune des parties ne répond vis-à-vis de l'autre des préjudices pouvant résulter d'erreurs de transmission, de pannes d'exploitation, de défaillances techniques, de dysfonctionnements ou d'interventions de tiers dans les dispositifs de transmission des données. De même, nulle responsabilité ne saurait être engagée pour les préjudices consécutifs à des pannes, interruptions (y compris les travaux de maintenance liés au système) ou surcharges de CONNEXOR.

Pour SIX Exfeed, ont caractère obligatoire, les transactions effectuées via CONNEXOR, telles qu'elles figurent dans les enregistrements électroniques et, le cas échéant, sur les sorties papier.

La partie contractante décline toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité et la ponctualité des informations transmises à SIX Exfeed. De même, SIX Exfeed décline toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité et la ponctualité des informations transférées à des tiers.

SIX Exfeed ne saurait être tenue responsable des préjudices subis par la partie contractante suite à des engagements contractuels non ou insuffisamment honorés par cette dernière, ainsi que de dommages indirects et subséquents tels qu'un manque à gagner ou des prétentions de tiers.

Si des risques sont identifiés en matière de sécurité, SIX Exfeed se réserve le droit d'interrompre à tout moment ses prestations pour sa propre sécurité ou celle de la partie contractante et ce, jusqu'à la disparition desdits risques. SIX Exfeed ne répond pas des préjudices éventuels pouvant découler d'une telle interruption.

La partie contractante décline toute responsabilité concernant l'utilisation des informations transmises. Dans la mesure autorisée par la loi, toute responsabilité est exclue pour les préjudices engendrés par l'utilisation des informations mises à disposition (même en cas de transmission d'informations erronées et/ou incomplètes).

Par ailleurs, SSE ne saurait être tenue responsable en cas de négligence légère et moyenne.

11 Cession

SIX Exfeed peut céder tout ou partie de ses droits et obligations découlant du présent contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution à des sociétés ayant leur siège en Suisse et contrôlées, de manière directe ou indirecte, par SIX Group SA.

12 Dispositions CONNEXOR® Distribution

Les dispositions CONNEXOR® Distribution font partie intégrante du présent contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution. La version en vigueur des dispositions CONNEXOR® Distribution peut être consultée à tout moment sur le site www.connexor.ch. Par sa signature, la partie contractante confirme avoir reçu, lu et accepté les dispositions CONNEXOR® Distribution. La partie contractante déclare par ailleurs reconnaître la validité des dispositions CONNEXOR® Distribution dans leur version en vigueur et s'engage à s'y conformer.

13 Droit applicable et for

Le présent contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution est exclusivement régi par le droit suisse. Le for exclusif de tous litiges est Zurich 1.

Lieu et date

Signatures de la partie contractante

Nom:

Nom:

Lieu et date

Signatures de SIX Exfeed AG

Nom:

Nom:

Annexe 1

Procuration pour l'activation d'un compte utilisateur pour les prestations CONNEXOR® Distribution

La partie contractante signataire

Nom de la partie contractante / nom du demandeur		
Contact	Prénom/nom	
	Service	
	Téléphone (ligne directe)	
	Fax (direct)	
	E-mail	

autorise par la présente SIX Exfeed SA à activer immédiatement, en faveur de l'utilisateur ci-après

Prénom/nom	
Téléphone (ligne directe)	
Fax (direct)	
E-mail	

un compte utilisateur de niveau d'autorisation 4, conformément aux dispositions CONNEXOR® Distribution. Le niveau 4 doit être combiné avec l'un des autres niveaux.

Nom du compte utilisateur (adresse e-mail)		
Niveau(x) d'autorisation (plusieurs niveaux sont possibles)		1 (Read)
		2 (Write, Change, Delete)
		3 (Submit)
		4 (Administration)

La partie contractante signataire et l'utilisateur signataire confirment avoir reçu et accepté le contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution et les dispositions CONNEXOR® Distribution.

Lieu et date

Signatures de la partie contractante

_____	_____	_____
	Nom:	Nom:
	<input type="text"/>	<input type="text"/>

L'utilisateur signataire confirme avoir pris connaissance du contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution ainsi que des dispositions CONNEXOR® Distribution dans leur version en vigueur. L'utilisateur signataire déclare par ailleurs reconnaître la validité du contrat d'utilisation CONNEXOR® Distribution et des dispositions CONNEXOR® Distribution dans leur version en vigueur et s'engage à s'y conformer. La dernière version en date des dispositions CONNEXOR® Distribution peut être consultée à tout moment sur le site www.connexor.ch.

Signature de l'utilisateur

Nom:
<input type="text"/>

Annexe 2

Tiers autorisés

Nom du tiers autorisé	
Interlocuteur	
Adresse	
NPA et lieu	
Tél.	
Site Internet	

Nom du tiers autorisé	
Interlocuteur	
Adresse	
NPA et lieu	
Tél.	
Site Internet	

Nom du tiers autorisé	
Interlocuteur	
Adresse	
NPA et lieu	
Tél.	
Site Internet	

Nom du tiers autorisé	
Interlocuteur	
Adresse	
NPA et lieu	
Tél.	
Site Internet	

Nom du tiers autorisé	
Interlocuteur	
Adresse	
NPA et lieu	
Tél.	
Site Internet	



SIX Exfeed AG
Selnastrasse 30
Case postale 1758
CH-8021 Zurich
Suisse

www.six-exfeed.com